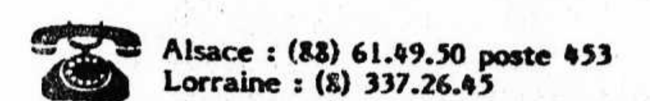
DLP 19-7-83 ...

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG Cedex

ALSACE ET LORRAINE

Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges


Alsace : (88) 61.49.50 poste 453
Lorraine : (8) 337.26.45

BULLETIN TECHNIQUE N° 41
Le 7 juillet 1983
"GRANDES CULTURES" envoi n° 25

M A I S

PYRALE DU MAIS

Le vol de la pyrale se poursuit et augmente d'intensité.

Des dépôts de pontes sont observés en tous secteurs **quel que soit le stade du maïs** et le seuil d'intervention (10 % de pieds portant une ponte) est parfois déjà dépassé dans les zones chaudes.

La pression de la pyrale est donc importante.

Les périodes optimales de traitement sont les suivantes :

- Plaine de COLMAR, Plaine d'ERSTEIN, Rieds : **11 au 20 juillet,**
- Hardt Nord - Hardt Sud - Ackerland-Kochersberg : **14 au 21 juillet,**
- Pays de Hanau - Meuse : **16 au 23 juillet,**
- Région de WISSEMBOURG - Sundgau -Meurthe-et-Moselle (région de BACCARAT): **19 au 26 juillet.**

Produits utilisables :

- Formulation microgranulées (en g de m.a./ha)
  - **Bacillus thuringiensis (30 kg)** de spécialité,
  - **chlorpyriphos (375),**
  - **cyperméthrine (50),**
  - **deltaméthrine (12,5),**
  - **endosulfan (1 250),**
  - **étrimfos (750),**
  - **fénitrothion (750),**
  - **parathion (625),**
  - **perméthrine (75),**
  - **phoxime (625),**
  - **profénophos (1 250),**
  - **triazophos (1 250 et 500),**
  - **tétrachlorvinphos (1 500).**

- Formulation liquide (en l de produit commercial/ha):
  - **deltaméthrine (0,5),**
  - **fenvalérate (1,5).**

Nous précisons que les produits en formulations granulées ne doivent pas être appliqués **avant le stade "sorties des panicules mâles"** du maïs de façon à être correctement retenus à l'aisselle des feuilles.

Par ailleurs, sur les maïs "handicapés", il appartient à l'agriculteur d'apprécier l'opportunité du traitement "pyrale". Si le maïs est peu développé et n'a pas atteint le stade "sorties des panicules mâles" pendant la période optimale de traitement précisée plus haut, on pourra appliquer un produit en formulation liquide sachant qu'on encoure alors un risque de pullulation de pucerons pouvant nécessiter une intervention aphicide ultérieure.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP STRASBOURG 55-08-00 F
Abonnement Annuel 140 F
Publication Périodique
CPPAP N° 523 AD

BETTERAVES

PUCERONS

Des colonnes parfois importantes de pucerons sont observées en cultures (surtout en bordure). La présence importante des insectes prédateurs devraient faire régresser ces populations.

Un traitement n'est donc pas conseillé, sauf cas de très fortes infestations. Ce traitement risque de ne pas empêcher l'apparition de la jaunisse, la transmission de virus étant déjà intervenue compte tenu de l'intensité des vols observés depuis début juin.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Des dégâts (feuilles perforées) sont constatés très localement. Un traitement ne doit être réalisé qu'en parcelles très infestées (2-3 chenilles par plant - très nombreuses perforations), de façon à éviter la destruction des insectes prédateurs des pucerons. Les matières actives utilisables contre les noctuelles sont les suivantes (en g de m.a./ha):

[perméthrine (75) ; deltaméthrine (12,5) ; cyperméthrine (30) ; endosulfan + parathion ; chlorpyriphos méthyl ...]

MALADIES

Aucune maladie (oïdium - cercosporiose ...) n'est encore signalée. Les traitements fongicides ne se justifient donc pas, pour l'instant.

POMME-DE-TERRE

MILDIOU

Les averses orageuses et le temps couvert maintenant une forte hygrométrie au niveau des cultures sont favorables à l'évolution du mildiou. Renouveler le traitement dans la période du 15 au 16 juillet.

CULTURES MARAICHERES ET LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

- ASPERGE -

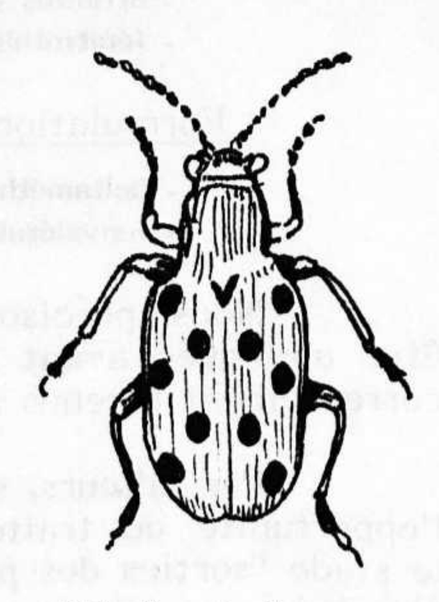
CRIOCERE

Des dégâts de criocères sont signalés dans quelques aspergeraies. En cas de dégâts marqués intervenir avec une spécialité à base de lindane ou de parathion.

ROUILLE

Cette maladie était fréquente l'an dernier. Elle provoque de petites pustules orangées à la face inférieure des feuilles. Une forte attaque provoque le dessèchement complet des tiges. Une surveillance des aspergeraies est nécessaire. Un traitement sera à effectuer si la présence de rouille est observée, même si les attaques sont faibles.

Utiliser de préférence le Saprol M (triforine + manèbe).



Criocère de l'asperge